

Démarche de concertation pour un meilleur partage de l'espace public

Compte-rendu de la réunion d'ouverture et atelier collaboratif

Mardi 23 mai 2023 à l'Hôtel de Ville, Fontenay-sous-Bois
(19h à 21h 30)

Intervenants

Fontenay-sous-Bois :

- Jean-Philippe GAUTRAIS, M. le Maire de Fontenay-sous-Bois
- Philippe CORNELIS, 2eme Adjoint au Maire délégué aux Espaces publics et à la biodiversité, aux espaces verts et à la propreté urbaine
- Jeffrey GUENICHE, 12eme Adjoint au Maire délégué au Développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire

Animation :

- Hugo ROSSET, Systra

Déroulé de la réunion

- Introduction
- Présentation du projet
- Temps d'échange
- Travail en sous-groupe
- Mise en commun du travail en sous-groupes
- Conclusion

La réunion a réuni 35 participants

1) Introduction

Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire de Fontenay-sous-Bois, remercie le public pour sa mobilisation. Il indique que depuis le début de son mandat la Ville a beaucoup travaillé sur la question de l'espace public. Des expérimentations de piétonisation, comme celle de la rue

Roublot, ont déjà contribué à la transformation du rapport des Fontenaysien.ne.s à l'espace public.

Il explique qu'au cours des cinquante dernières années les villes se sont développées sur le « tout automobile ». Néanmoins face à l'urgence climatique le rapport à ce mode de déplacement doit être repensé. Il ajoute que les réflexions doivent être menées conjointement avec les villes voisines, notamment Vincennes, Montreuil et Neuilly Plaisance, bien que le dialogue ne soit pas aisé avec cette dernière.

Il explique que des investissements importants sont réalisés en termes d'infrastructure de transports lourds. Il cite notamment les travaux de la ligne 15 à Val de Fontenay, les travaux pour le tram ainsi que le prolongement de la ligne de métro 1 entré en phase d'étude complémentaire.

La municipalité souhaite repenser l'espace public pour permettre aux habitants de mieux se l'approprier. Il estime que les questions de lien social et de rapport à la végétation doivent être pensées collectivement. Il souhaite que les couloirs de circulation ne soient plus au service d'un seul et unique mode de transport, faisant référence à la voiture.

Hugo ROSSET, Systra, remercie monsieur le Maire pour son mot d'accueil. Il présente le déroulé de la réunion. La Ville débutera par une présentation du projet suivi d'un temps d'échange. Dans un second temps les participants seront invités à travailler en sous-groupes de réflexion sur le devenir de l'espace public à Fontenay-sous-Bois. Il rappelle brièvement les règles de bienséance pour assurer le bon déroulement de la réunion et pour mener des échanges constructifs.

2) Présentation du projet de Fontenay-sous-Bois

Philippe CORNELIS, adjoint au Maire, salue les participants à la réunion et rappelle l'importance pour la Ville de mener des démarches de concertation avec les habitants. Il affirme que la dernière campagne électorale acte un souhait des habitants à évoluer dans un espace public apaisé et montre leur appétence pour les mobilités actives. Il souligne à ce titre que des efforts ont déjà été réalisés en faveur de la piétonisation.

Il affirme que la volonté politique de Fontenay-sous-Bois est forte et guidée par l'envie d'harmoniser le partage de l'espace public et la cohabitation entre les différents usages et modes de déplacements. Il cite notamment l'exemple de l'abaissement de la vitesse des véhicules en ville pour laisser aux piétons la possibilité d'occuper davantage l'espace public.

Il indique que l'objectif de la concertation est de recueillir toutes les propositions, mais aussi de confronter les différentes visions de l'espace public. Automobilistes, piétons et cyclistes n'ont pas la même perception de la voirie : il estime que ces divergences peuvent amener à certaines tensions. Il explique que la concertation donnera naissance à plusieurs expérimentations afin d'éprouver les propositions avant leur pérennisation. Il rappelle aux participants que les travaux de voirie sont très coûteux pour la Ville, ce qui explique leur concrétisation sur un temps long. Cette réunion doit permettre selon lui d'aller vers un apaisement du partage de l'espace public.

Jeoffrey GUENICHE, adjoint au Maire, estime que l'espace public est le premier sujet de préoccupation des fontenaysien.ne.s. Il rappelle que la municipalité souhaite apaiser la ville et la végétaliser, notamment en donnant plus de place aux cyclistes et aux piétons. Il explique que les récentes expérimentations ont permis à la Ville de se rendre compte de l'importance de concerter sur ces sujets.

Il espère une large mobilisation des habitants lors des rencontres prévues dans le cadre de la concertation (prochains ateliers et balades urbaines). Pour les balades urbaines, il invite les participants à venir sans retenue, qu'ils soient à vélo, en fauteuil roulant ou avec des poussettes. Il rappelle que l'espace public doit être pensé de façon inclusive pour prendre en compte tous les usages, y compris ceux des plus fragiles. Il invite les participant.e.s à consulter les dates de la concertation sur le site internet de la ville ainsi qu'à remplir le questionnaire et la carte interactive pour faire remonter le plus de propositions possibles.

Il présente aux fontenaysien.ne.s les trois orientations choisies par la Ville pour un meilleur partage de l'espace public :

1) Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement

- Donner plus de place aux modes doux dans l'espace public
- Encourager le report modal de la voiture aux modes doux
- Développer le maillage piéton et cyclable pour favoriser leurs usages

2) Le paysage et les enjeux écologiques

- Valoriser le patrimoine végétal de la ville
- Poursuivre l'aménagement d'espaces de fraîcheurs
- Créer de nouveaux espaces de partage en lien avec la biodiversité
- Valoriser les itinéraires modes doux et végétaliser ces espaces

3) L'espace public vecteur de lien social

- Encourager l'usage de l'espace public par les habitants
- Favoriser l'activité économique et sociale de la ville

3) Temps d'échange

Un participant demande à la Ville de clarifier sa démarche. Il se questionne sur les objectifs et le déroulé de la concertation. Il ajoute que la salle reflète un certain biais de représentation puisque les participant.e.s partagent la même vision d'un espace public apaisé. Il invite à enrichir la réflexion collective en prenant en compte l'avis des personnes absentes, particulièrement celles en faveur de la voiture en ville.

Un participant salue le temps consacré par la Ville à la thématique de l'espace public. Il regrette néanmoins que les aménagements urbanistiques récents aillent à l'encontre d'un apaisement des circulations. Il relève l'exemple de l'avenue Rabelais, axe structurant de la ville, sur laquelle des constructions empiètent sur le trottoir et empêchent la bonne circulation des piétons. Toujours concernant les aménagements urbanistiques, il dénonce la construction de résidences inaccessibles au public. Elles entraînent selon lui une forme d'enclavement et de repli de leurs habitants. Il pointe la responsabilité de la Ville en la matière.

Réponses de la Ville

Philippe CORNELIS, adjoint au Maire, estime que les participant.e.s à la réunion partagent en effet une vision relativement proche des enjeux discutés, mais espère que lors des prochaines rencontres seront présentes des personnes avec des idées divergentes.

Il indique que le temps de concertation se conclura par une réunion de restitution auprès des habitants, organisée à l'automne, afin de présenter les conclusions et les enseignements de cette concertation.

Il indique que des réponses seront données rapidement aux participant.e.s sur les actions les plus simples à réaliser. L'objectif est de pouvoir rapidement entrer en phase d'expérimentation. Il ajoute que les projets à plus long terme concernent essentiellement la voirie et sont très coûteux. La municipalité souhaite néanmoins réaliser des aménagements de voirie structurants avant le terme du mandat.

Sur la question des projets urbains en cours, il précise que les travaux de l'opération Rabelais n'empiètent que très légèrement sur le trottoir, et qu'il s'agit d'un désagrément temporaire, le temps des travaux.

Il explique aux participant.e.s que le projet de bus 116 remontant l'avenue Rabelais vers la Crête et descendant vers Rosny va se concrétiser malgré le retard annoncé par la RATP et IDFM. Il conclut en rappelant que de nombreux projets sont en cours pour améliorer la circulation dans la ville, notamment des pistes cyclables.

Une habitante s'interroge sur les modalités de travail en sous-groupe. Elle estime qu'un travail sur carte serait bénéfique afin de faire émerger des propositions concrètes et localisées. Elle suggère que les participant.e.s constituent des sous-groupes en fonction de leur quartier de résidence.

Un habitant estime que l'espace public est un sujet important mais potentiellement conflictuel. Il affirme qu'il est possible de rendre cet espace « sympathique », notamment à travers la végétation qui favoriserait le partage et la solidarité. Il suggère également de généraliser l'installation de composteurs en prévision de la loi en vigueur sur le sujet. L'essentiel de cette concertation réside selon lui dans la compréhension et la prise en considération des besoins de chaque population.

Un habitant se questionne quant à la crédibilité du projet au vu de la courte durée de la mandature. Il souhaite que soient privilégiées les actions peu coûteuses et rapides à réaliser, comme les parkings vélos. Il regrette également que la promesse de la Ville quant à la généralisation du double sens cyclable n'ait pas été tenue.

Réponses de la Ville

Jeoffrey GUENICHE, adjoint au Maire, estime qu'il est plus pertinent de constituer des groupes de travail sans tenir compte de l'appartenance à un quartier. Cela permettrait selon lui une approche plus globale et riche, alimentée par les perceptions de chacun.e.s sur l'espace public. Toutefois, il assure que les groupes de travail pourront être formés tout à fait librement par les participants.

Sur la question de ce qui est réalisable ou non au cours du mandat, il prend l'exemple de la piétonisation de la rue Jules Ferry. Il indique que cette initiative a émergé lors du précédent mandat, pourtant l'aménagement sera réalisé pour l'été à venir. Il rappelle que les phases d'idéation, d'expérimentation puis de pérennisation d'un projet comme une piste cyclable ou une piétonisation s'effectuent sur un temps relativement long. Il ajoute que toutes les idées qui émergeront de la concertation ne pourront pas être retenues, et qu'elles feront certainement l'objet de nouvelles discussions et concertations avant de se concrétiser. Néanmoins il assure que les aménagements plus légers, comme les arceaux vélo, seront réalisés avant la fin de la mandature.

Un intervenant de Fontenay-sous-Bois, affirme que Fontenay-sous-Bois est la première ville d'Ile-de-France ayant mis en place les doubles sens cyclables et le tourne à droite pour les vélos. Il indique que la municipalité souhaite avancer davantage sur le développement des pistes cyclables et partage toutes les volontés qui vont dans ce sens. Il explique que certains sens cyclables ont en effet été modifiés, mais seulement temporairement et en raison de travaux. Il ajoute qu'un grand nombre de doubles sens cyclables sont dégradés par les habitants eux même qui retournent les panneaux, ce qu'il trouve regrettable. Sur la question des arceaux à vélos, il constate que beaucoup restent vides et inutilisés, malgré les efforts de la Ville pour développer l'offre de stationnement pour les vélos.

Un participant invite les personnes présentes à réfléchir par logique de comparaison avec les dispositifs mis en place dans d'autres villes françaises. Il estime que Fontenay-sous-Bois est en retard sur les thématiques du vélo, de la marche à pied et des espaces verts. Il ajoute qu'il serait pertinent que la Ville communique une date butoir à laquelle seront exprimées ses décisions à l'issue de la concertation. Il souhaite que des mesures concrètes soient mises en œuvre rapidement pour donner du sens à la démarche.

Un participant explique qu'il a assisté à une balade organisée dans Fontenay il y a 20 ans au sujet des pistes cyclables. Par comparaison, il affirme qu'à l'époque la Ville de Montreuil était davantage engagée dans le développement des mobilités douces. Il regrette que la Ville change trop souvent de discours, et réaffirme que plusieurs doubles sens cyclables ont été supprimés lors de la mandature.

Une participante qui réside sur l'avenue Parmentier se dit favorable à la démarche de réflexion sur les évolutions à apporter à l'espace public. Elle pointe la difficulté des habitant.e.s des grands axes de la ville et l'importance de travailler à leur apaisement. Elle explique que les bus passant sur l'avenue Parmentier ne respectent pas les limitations de vitesse et font trembler les vitres de son logement.

Une participante se joint à ce propos. Elle regrette que les grands axes soient sujets à des dégradations de la chaussée. Elle interpelle la Ville en expliquant que les petites rues ne

doivent pas être les seules à bénéficier d'aménagements. Concernant les grands axes et carrefours, elle indique que des moyens d'actions rapides et peu coûteux peuvent être mis en place, notamment par un jeu de couleurs visibilisant les passages piétons.

Réponses de la Ville

Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire de Fontenay-sous-Bois, affirme sa volonté à travailler en collaboration avec les collectivités voisines sur un plan de circulation pour prévoir des actions cohérentes avec les communes limitrophes. Il s'engage à écrire au Maire de Montreuil afin de demander un apaisement des tensions entre Montreuil et Vincennes impactant les habitant.e.s de l'avenue Parmentier. Il souhaite que la concertation fasse émerger un réseau de mobilité structurant pour la ville, en accord avec les besoins et les attentes des Fontenaysien.ne.s.

Philippe CORNELIS, adjoint au Maire, explique que la réflexion sur les grands axes fait partie intégrante de la concertation. Concernant l'avenue Parmentier, il indique que des aménagements ont déjà été expérimentés et regrette qu'ils soient insuffisants pour apaiser la circulation sur cet axe. Il espère que la concertation fera naître des propositions concrètes pour aller en ce sens.

Un participant se dit en accord avec l'intervention de monsieur le Maire. Il souligne l'importance d'un travail en intercommunalité sur les mobilités.

4) Temps de travail en sous-groupe

Les participants sont invités à travailler en sous-groupe. L'objectif de ce temps de réflexion collectif est de faire émerger des contributions sur trois thématiques :

- *Thématique 1 : Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements*
- *Thématique 2 : Paysage, enjeux écologiques et espace public*
- *Thématique 3 : L'espace public vecteur de lien social*

Afin d'identifier les points forts, les points faibles et les suggestions d'aménagements de l'espace public de Fontenay-sous-Bois, les groupes disposent :

- *D'une grille de questionnements*
- *D'un plan de la ville pour spatialiser leurs contributions*
- *De documents d'information destinés à nourrir la réflexion*

5) Restitution du travail en sous-groupe

Hugo ROSSET, SYSTRA, remercie les participants pour le travail mené en sous-groupes et invite les rapporteur.ice.s à restituer les réflexions portées par chaque groupe, sur chacune des trois thématiques, en insistant sur les suggestions émises par les participants plutôt que sur les constats.

Rappel des thématiques :

- *Thématique 1 : Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements*
- *Thématique 2 : Paysage, enjeux écologiques et espace public*
- *Thématique 3 : L'espace public vecteur de lien social*

Groupe n°1 :

Le groupe a émis des remarques sur deux enjeux :

- **Sur la thématique 1 :**
Le groupe indique s'être concentré avant tout sur le partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement.
Il est pointé le manque de protections cyclables sur les axes structurant et le manque d'un axe permettant de monter du Village à la Crête.
Le groupe salue les expérimentations de piétonnisation et de rue scolaire.
Il est souhaité la poursuite de suppression des places de stationnement avant les passages piétons et la rénovation des trottoirs pavés pour les personnes âgées ayant moins d'équilibre.
Enfin, le groupe souhaite que le stationnement soit payant pour les non-fontenaysien.ne.s.
- **Sur la thématique 2 :**
Le groupe propose que la ville avance sur la couverture de la tranchée du RER et désimperméabilise les trottoirs.

Groupe n°2 :

Le groupe a émis des remarques sur deux enjeux :

- **Sur la thématique 1 :**
Le groupe estime que marcher dans la ville est agréable.
Il est souhaité que les gares RER soient équipées de bornes/parkings sécurisés pour vélos, à l'image des gares SNCF.
Le groupe a relevé deux axes sur lesquels il n'y a pas de voies pour les vélos.
Concernant la voiture il est estimé qu'il faut limiter le stationnement car il n'apporte pas de valeur ajoutée à la Ville.
- **Sur la thématique 3 :**
Le groupe s'est concentré sur cette thématique et constate des disparités entre le grand ensemble à l'est et le reste de la ville. Pour le grand ensemble, le groupe souhaite voir plus de bancs et de commerces.
Le covoiturage solidaire est une solution évoquée pour créer du lien.
Le groupe estime que plusieurs espaces de la ville (comme les dalles) gagneraient à être animés. Le partage entre les habitants pourrait se faire à travers des jardins ou des boîtes à livre.

Groupe n°3 :

Le groupe a émis des remarques sur tous les enjeux :

- **Sur la thématique 1 :**

Le caractère trop routier des grands axes est critiqué. Le groupe souhaite y voir moins d'îlots séparateurs et plus d'aménagements pour les piétons et les cyclistes.

Concernant les zones de rencontres, il serait plus pertinent d'adopter une réflexion par quartier plutôt que par rue.

Le groupe souhaite des parkings à vélo sécurisés dans les gares, mais aussi près des passages piétons pour ne pas perdre l'espace lié à l'interdiction de stationnement à moins de 5 mètres des passages piétons.

- **Sur la thématique 2 :**

Les cheminements piétons spontanés gagneraient à être aménagés, sans pour autant les artificialiser.

Le groupe souhaite que la Ville négocie avec les habitants des villas pour ouvrir le passage au public, car des grilles ont été positionnées alors que ce sont des raccourcis piétons.

Il est aussi souhaité une meilleure répartition de la végétation en ville puisque l'ouest de Fontenay-sous-Bois est trop minéral.

- **Sur la thématique 3 :**

Le Village manque d'animation commerciale et de lieux de rencontre à valoriser comme la place du Village.

La zone Val de Fontenay projet à long terme du centre commercial, mais en attendant il faudra valoriser des accès comme l'allée piétonne passant par la piscine, l'espace pourrait être plus accueillant.

Plus de bancs et de toilettes publiques, aux Larris un effort de propreté est à réaliser car des dépôts sauvages et d'ordures dégradent les lieux.

Groupe n°4 :

Le groupe a émis des remarques sur tous les enjeux :

- **Sur la thématique 1 :**

La stationnement manque dans la commune.

Les voitures ne respectent pas les limitations de vitesse ni les règles de stationnement.

Le groupe estime que les trottoirs doivent être mieux entretenus pour les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, surtout les trottoirs pavés. Ils gagneraient à être végétalisés.

Les livraisons de l'enseigne Monoprix bloque la circulation.

Le groupe suggère que le personnel communal donne l'exemple en utilisant les modes doux.

- **Sur la thématique 2 :**

Le groupe estime que le plan de circulation doit être coordonné avec le PLU et les enjeux urbanistiques.

Les infractions doivent être davantage surveillées.

Il est souhaité que les lieux comme les cours d'écoles soient mis à disposition des enfants en période de vacances scolaires.

- **Sur la thématique 3 :**

Le groupe insiste sur la nécessité de conserver la végétation à l'ouest de la ville et la renforcer à l'est. Les cours d'école pourraient également être végétalisées.

La désimperméabilisation et l'ouverture des sols doivent être une priorité.

En accord avec le logo de la Ville, le groupe souhaite redonner une place à l'eau dans l'espace public en réhabilitant les sources d'eau.

Dans l'est de la ville les sentiers piétons passant entre les immeubles devraient faire l'objet d'une signalisation.

Groupe n°5 :

Le groupe a émis des remarques sur tous les enjeux :

- **Sur la thématique 1 :**

Le groupe estime qu'il faut ralentir la circulation sur les grands axes et travailler sur les carrefours avec des aménagements valorisant les passages piétons, comme des « plateaux surélevés » avec des codes couleurs.

- **Sur la thématique 2 :**

Le groupe propose d'accorder une attention toute particulière aux entrées de la ville et les fleurir afin de donner une image de ville verte et ouverte aux circulations douces.

Plusieurs aménagements paysagers sont à réaliser pour plus de verdure, notamment à la pyramide des Rigollots.

- **Sur la thématique 3 :**

Il est évoqué la mise en place de fermes urbaines et de lieux de convivialité comme des bars à boisson et des guinguettes.

Plusieurs quartiers doivent être ciblés par la création de lien social : les Alouettes, la Redoute, Jean Zay, les Larris et Bois Cadet.

6) Conclusions

Jeoffrey GUENICHE, adjoint au Maire, remercie les Fontenaysien.ne.s pour leur participation. Il explique que la Ville avait déjà identifié plusieurs sujets et actions à mener que les participants ont également soulevés, renforçant la volonté d'agir en ce sens. Il ajoute que d'autres sujets n'avaient pas été pensés par la Ville, ce qui enrichit grandement la réflexion sur l'espace public. Il estime que certaines propositions devront être étudiées en détail et

donneront lieu à des arbitrages politiques plus poussés. Ce sera le cas des lieux de convivialité comme les guinguettes, afin de les installer en bonne intelligence. Il invite les participant.e.s à assister aux balades urbaines et aux prochains ateliers afin d'approfondir le travail entamé.

Hugo ROSSET, Systra, remercie également les participant.e.s et les invite à se mobiliser lors des prochaines rencontres de la concertation. Il rappelle également qu'un questionnaire et une carte interactive sont disponibles sur le site de la Ville.

7) Compilation des grilles de travail en sous-groupe

Groupe n°1 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ° Expérimentation de la piétonnisation des rues scolaires ° Chicanes et ralentisseurs rue Emile Roux 	<ul style="list-style-type: none"> ° Il manque un axe pour remonter du Village à la Crête ° Manque de protection cyclables sur les grands axes structurants ° Absence de réseau cyclable ° Manque de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> ° Mettre en place plus de chicanes pour casser la vitesse ° Installer un pont dans le prolongement de la rue Jean Jacques Rousseau ° Développer des axes prioritaires pour les mobilités douces (vélorues) ° Poursuivre les suppressions de stationnement avant les passages piétons ° Rendre le stationnement payant pour les non-résidents, et gratuit pour les Fontenaysien.ne.s ° Refaire les trottoirs, et notamment les pavés sur les Bateaux
Paysage, enjeux écologiques et espace public			<ul style="list-style-type: none"> ° Couvrir la tranchée du RER ° Désimperméabiliser les trottoirs
L'espace public vecteur de lien social			

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ° Les places de stationnement gratuites pour les voitures ° L'élargissement du trottoir rue du Commandant Duhail ° Il est globalement très agréable de se déplacer à pied dans la ville 	<ul style="list-style-type: none"> ° Occupation de l'espace public par le stationnement des voitures qui n'apporte aucune valeur ajoutée ° Rues trop étroites ° Sur les avenues Parmentier et de la République : absence de voies vélo et circulation trop intense/rapide ° La topographie ne favorise pas la pratique du vélo : arriver de Paris implique d'emprunter des montées importantes ° Certains trottoirs sont détériorés ° Les feux sur l'A86 ne sont pas respectés par les automobilistes 	<ul style="list-style-type: none"> ° Réduire le nombre de place de stationnement ° Prévoir davantage d'espaces sécurisés pour les cyclistes ° Mettre en place des bornes de recharge électrique pour voiture ° Réduire la vitesse des véhicules en ville (feu tricolore) ° Sécuriser les arceaux vélos aux gares RER
Paysage, enjeux écologiques et espace public	<ul style="list-style-type: none"> ° La ville est fleurie et présente de nombreux espaces verts 		<ul style="list-style-type: none"> ° Développer les jardins partagés
L'espace public vecteur de lien social	<ul style="list-style-type: none"> ° Parcs nombreux, agréables, et facilitant le vivre ensemble ° De nombreux commerces de proximité (Rigollots) 	<ul style="list-style-type: none"> ° Absence de commerces de proximité dans le grand ensemble (Bois cadet, Redoute) ° Peu d'aires de jeux pour les enfants dans l'ouest de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> ° Développer le covoiturage solidaire ou l'aide à la mobilité ° Inciter les animations sur l'espace public (sur les dalles et les places)



	<ul style="list-style-type: none"> ° Equipements de sport : <i>street work out</i>, table de ping-pong, <i>take hall</i>... ° Les nuisances provoquées par les voitures sont dans faibles dans l'ensemble 		<ul style="list-style-type: none"> ° Lutter contre les incivilités en termes de propreté et respect de l'espace public ° Installer des boites à dons ou à livres placées sous responsabilité ° Mettre en place de petits marchés, par exemple sur les dalles
--	---	--	---

Groupe n°3 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ° Les petites rues sont agréables à pied et à vélo (faible flux de véhicules) ° Les sentiers et ruelles végétalisées et/ou avec une identité (pavés, passages piétons rouges favorisant la mobilité piétonne...) ° Certains quartiers très végétalisés (Quartier des Larris, Grand Ensemble) ° Les « villas » entre la rue de Moulins et la rue Edouard Maury 	<ul style="list-style-type: none"> ° Le croisement entre l'avenue de la République et la rue Jules Ferry est très routier ° La vitesse trop élevée des véhicules sur les axes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Avenue Parmentier - Avenue Danton - Avenue Ernest Renan - Avenue du Maréchal Joffre - Boulevard Gallieni - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ° Le manque d'entretien de la piste cyclable rue Garcia (pomme de pin) 	<ul style="list-style-type: none"> ° Donner un caractère moins routier aux grands axes ° Enlever certains feux (exemple : face au lycée Picasso) ° Sécuriser les aménagements cyclables : mettre en place des pistes et non des bandes ° Elargir le trottoir à l'entrée de la rue André Laurent ° Prendre exemples sur les aménagements à Montreuil : trottoirs traversant, passages surélevés et/ou colorés, pavés et végétalisation ° Remplacer les barrières par des jardinières ° Créer des parkings vélos devant les passages piétons afin de respecter l'obligation d'absence de voiture devant ces derniers



	<ul style="list-style-type: none">° Les doubles sens cyclables sont bien acceptés par les automobilistes	<ul style="list-style-type: none">° Le trafic de transit sur le rue André Tessier pour court-circuiter le carrefour de Verdun)	
Paysage, enjeux écologiques et espace public	<ul style="list-style-type: none">° Les quartiers est (Val de Fontenay) sont ouverts et végétalisés° Présence d'une certaine biodiversité (les « mauvaises herbes » ont de la place pour pousser)	<ul style="list-style-type: none">° Certains axes sont trop minéraux (avenues Parmentier, de la République, Stalingrad)° Trop de mobiliers urbains laissent peu de place aux piétons° Dans les zones de rencontre la voiture est trop présente	<ul style="list-style-type: none">° Négocier avec les riverain.e.s des villas pour les ouvrir au passage (du côté de la rue Edouard Maury)° Planter plus d'arbres : sur le carrefour entre l'avenue de la République et la rue Jules Ferry, rue de la Renardière, avenue Parmentier, avenue Danton.° Mieux répartir la végétation dans la ville° Végétaliser les parapluies outre le parvis Jules Ferry ainsi que les quartiers trop minéraux° Remplacer les pots par de la pleine terre° Aménager les cheminements spontanés à proximité du croisement entre l'avenue de Neuilly et la rue Gabriel Lacassagne, et à proximité de la rue Jean Macé
L'espace public vecteur de lien social			<ul style="list-style-type: none">° Créer et valoriser des espaces de rencontres :<ul style="list-style-type: none">- Rue Mauconseil (quartier Village)- Rue Dalayrac- Square Parmentier° Ouvrir Val-de-Fontenay° Valoriser des liaisons urbaines (piscine/patinoire)° Installer plus de bancs et des toilettes publiques



			° Réaliser plus d'efforts sur la propreté de l'espace public (dépôts sauvages) : exemple des Larris
--	--	--	---

Groupe n°4 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements		<ul style="list-style-type: none"> ° Les livraisons du commerce Monoprix bloquent la rue Dalayrac chaque matin ° Le stationnement est totalement libre alors que les communes voisines le règlementent : en conséquence Fontenay devient le « parking » des autres villes ° Manque de place de stationnement public en sous-sol ° Incivilités et non-respect des règles de stationnement et des limitations de vitesse ° Les trottoirs mal-entretenus n'incitent pas les déplacements piétons ° Mauvais fonctionnement de la circulation partagée rue Jules Ferry 	<ul style="list-style-type: none"> ° Inciter le personnel communal à utiliser les mobilités douces (par soucis d'exemplarité) ° Réaliser un plan intercommunal de circulation ° Remplir la navette 524 et prendre exemple sur le système Rosny-Titus ° Retravailler la circulation rue Jules Ferry ° Réglementer et réprimer les incivilités ° Réguler le stationnement illégal sur les trottoirs
Paysage, enjeux écologiques et espace public	° La ville est verte à l'Est	° Absence de végétation sur le parvis du nouveau théâtre J.F. Voguet et sur le haut de l'avenue Lacassagne, ainsi qu'en ras de propriété sur les nouvelles constructions	<ul style="list-style-type: none"> ° Créer plus de dalles au Larris ° Inciter via signalétique à l'utilisation des sentiers du Val de Fontenay

Hôtel de ville

4 esplanade Louis Bayeurte | 94125 Fontenay-sous-Bois Cedex | 01 49 74 74 74



			<ul style="list-style-type: none"> ° Redonner une place à l'eau, en accord avec le logo de la Ville (fontaines) ° Donner une place à la végétation dans les travaux de la galerie marchande
L'espace public vecteur de lien social	<ul style="list-style-type: none"> ° Sentiment de sécurité et de lenteur dans la ville ° Cheminements piétons agréables ° Nombreuses rues, jardins et lieux ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> ° L'urbanisme et le PLU ne tiennent pas compte du plan de circulation dans l'élaboration de plan masse (avenue Rabelais, rue de Mocards, rue de Neuilly, rue de Roublot) 	<ul style="list-style-type: none"> ° Avoir un plan de circulation coordonné avec la construction ° Surveiller les infractions ° Mise à disposition des cours d'écoles et autres espaces pour les enfants

Groupe n°5 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements			<ul style="list-style-type: none"> ° Ralentir la circulation sur les grands axes ° Valoriser et embellir les passages piétons aux différentes entrées de la ville ° Travailler en priorité sur l'aménagement des carrefours suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Carrefour des Rigollots - Carrefour Etienne d'Orves / Avenue de la République (surélever les passages piétons et instaurer un code couleur) - Carrefour place Moreau David



Paysage, enjeux écologiques et espace public		° Liaison sinistre entre les Alouettes et la place Charles de Gaulle ° L'aménagement des entrées de ville : <ul style="list-style-type: none">- Rosny-sous-Bois- Montreuil- Le Perreux- Place Moreau David- Les Rigollots- Fort de Nogent	° Travailler sur l'esthétisme de la place Charles de Gaulle ° Marquer l'arrivée dans une ville à respecter et chercher davantage de continuum à travers le fleurissement ° Mettre en place une ferme urbaine au Parc des Epivans
L'espace public vecteur de lien social	° Présence de jardins partagés et de compostage ° Des résidences comportant des espaces intérieurs et des cheminements piétons	° Présence de plus en plus nombreuse de motos et scooters ° Stationnements gênants de voiture	° Laisser place aux enfants (exemple : ouvrir les cours d'écoles en dehors du temps scolaire) ° Mettre en place des guinguettes